

**AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES
D'UN ENFANT MINEUR (Droit à l'image)**

Nous souhaitons filmer / prendre en photo votre enfant lors des séances d'activité physique animées par « Stéphanie ou Gianni », de l'association « Gymnastique Volontaire Chelloise ». Il ne s'agit pas de photographies individuelles mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité. Les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif. Un refus de votre part aura pour conséquence d'écarter votre enfant lors des prises de vue.

Je soussigné :

Madame/Monsieur : _____

Demeurant : _____

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : _____

Autorise à titre gracieux, l'association « Gymnastique Volontaire Chelloise » dont le siège est situé « Mairie de Chelles – 77505 CHELLES Cédex », à photographier et/ou à procéder à des prises de vues de notre enfant durant les cours.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons l'association à fixer, reproduire les photographies et/ou prises de vues lors de salons tels que : Carrefour des Associations, salon de la Retraite Active, etc.

L'association « Gymnastique Volontaire Chelloise » s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Fait à _____, le _____

(Faire précéder la signature de : « **Lu et bon pour accord** »

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :

Séances de Gymnastique Volontaire pour enfants

AUTORISATION PARENTALE

A remettre à la GVC

Séances du **Mercredi matin** : de 9h15 à 10h15 pour les 3 à 6 ans

Séances du **Mercredi après-midi** : de 17h00 à 18h00 pour les 7 à 10 ans

(Rayer l'horaire inutile)

Les enfants sont accueillis à partir de 5 minutes avant la séance
Ils doivent être repris dans les 5 minutes suivant la séance (de 60 minutes)
Période d'activité du 10 Septembre à fin Juin, sauf congés scolaires

Je soussigné M / Mme (Père / Mère / Tuteur) autorise mon enfant :

Nom..... Prénom.....
Né(e) le.....
Adresse.....
Tél. :

A participer aux séances de gymnastique volontaire tous les mercredis dans les locaux de la gymnastique volontaire Chelloise situé au Gymnase Marie-Amelie Le Fur à Chelles – 77500.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et d'animation et je précise que :

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile non accompagné.

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile accompagné de :

Mme, Mr.....qualité.....

Mme, Mr.....qualité.....

Je porte ci-après à la connaissance du Président et de l'Animateur de section les informations suivantes :

.....
Signaler tout particulièrement : Asthme, Diabète, Hémophilie, Epilepsie, Atteintes cardiaques etc.....

En cas de nécessité, je demande qu'on prévienne (dans l'ordre de préférence) :

Mme/Mr.....tél.....

Mme/Mr.....tél.....

Chelles, le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »